

Bulletin Municipal N° 42

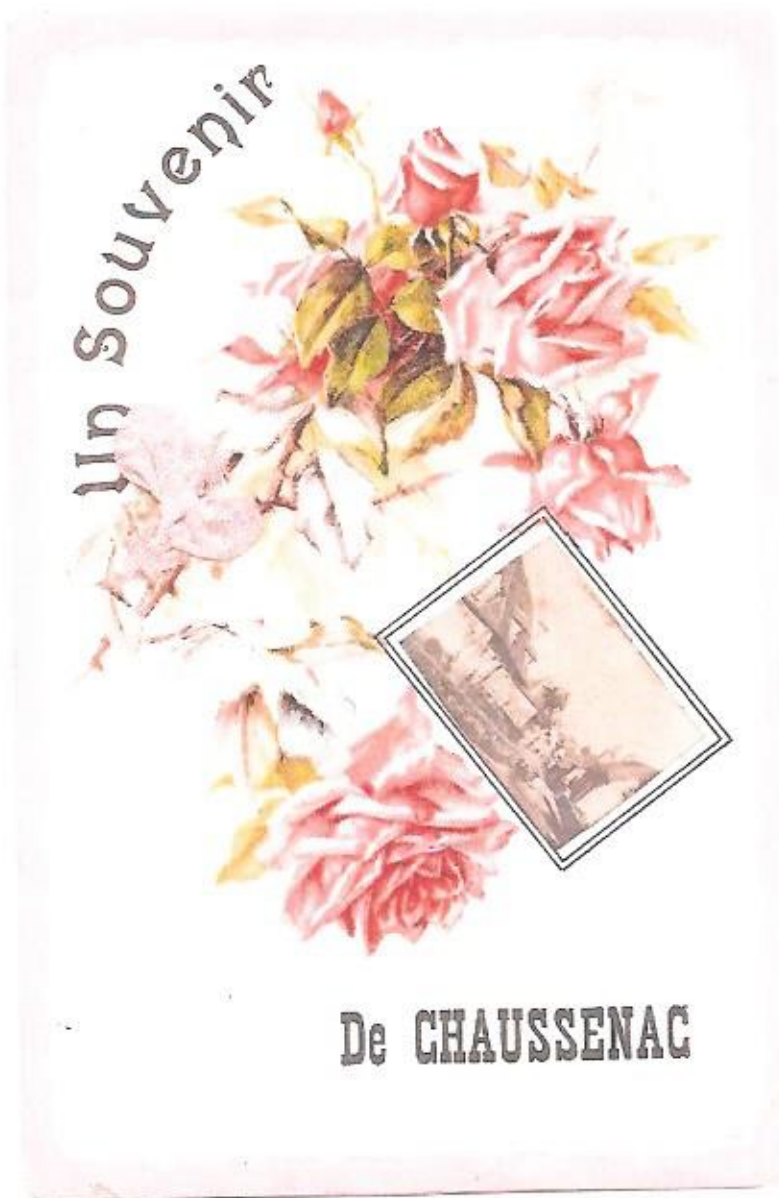
CHAUSSENAC

JUIN 2009



Liberté Egalité Fraternité

1
9
0
9



2
0
0
9

déjà un siècle

Depuis le 1^{er} décembre 2008...
Activités et présence municipales, vie associative

Lundi 15 décembre	* Orientations budgétaires de la CODECOM, à Salers.	
Samedi 20 décembre	* Repas de Noël du Club Rencontre. * Arbre de Noël de l'USC.	
Dimanche 4 janvier	* Vœux de la municipalité et du Comité des Fêtes à la population.	
Vendredi 9 janvier	* Réunion CODECOM sur l'Agenda 21 à Salers.	
Samedi 10 janvier	* Assemblée générale du Club Rencontre suivi de la Galette des Rois. <i>J. KLEM, S. CAPEL (déléguée auprès des associations)</i> * Assemblée générale du Comité des Fêtes. <i>J. KLEM, S. CAPEL</i>	
Dimanche 11 janvier	* Conseil municipal.	
Lundi 12 janvier	* Réunion CODECOM, commission « Culture ». <i>A. CHARLES</i>	
Mardi 13 janvier	* Réunion à la gendarmerie de Pleaux. <i>A. CHARLES</i>	
Jeudi 22 janvier	* Vœux à la Sous-Préfecture de Mauriac. <i>A. CHARLES</i>	
Samedi 21 février	* Participation de la Bibliothèque au Festival départemental de lecture à haute voix « Par monts et par mots ».	
Samedi 28 février	* Réunion organisée par le Conseil Régional : bilan « Auvergne + ». <i>J. KLEM</i> * Concours de belote, organisé par l'USC et l'UNAF.	
Dimanche 8 mars	* As. générale du Comice agricole. <i>J. KLEM, A. PICARONNY, S. LAC, S. CAPEL</i>	
Lundi 9 mars	* Réunion du Conseil communautaire de la CODECOM à Salers. <i>A. CHARLES</i>	
Jeudi 19 mars	* Commémoration fin de la guerre d'Algérie à Tourniac. <i>A. CHARLES</i>	
Samedi 21 mars	* Soirée Cabaret organisée par le Comité des Fêtes.	
Dimanche 22 mars	* Préparation de la Dériv'chaînes à Pleaux. <i>D. DEGOUL</i>	
Lundi 28 mars	* Conseil municipal : vote des comptes administratifs et des budgets primitifs.	
Jeudi 2 avril	* Réunion d'information de la CODECOM à Pleaux. <i>S. CAPEL, D. DEGOUL</i>	
Samedi 4 avril	* Cérémonie d'ouverture « Aux Amis Gourmands ».	
Samedi 11 avril	* Quine de l'USC.	
Mardi 21 avril	* Réunion préparatoire du FEC (Conseil Général) à Ally. <i>J-M. DELBOS</i>	
Vendredi 24 avril	* Réunion du FEC à Saint Cernin, projets territoire à Salers. <i>D. DEGOUL</i>	
Samedi 25 avril	* Dédicace du 3 ^{ième} livre de Joseph LAYGUES, organisée par la bibliothèque.	
Dimanche 26 avril	* Dériv'chaînes. <i>D. DEGOUL</i>	
Lundi 27 avril	* Réunion CODECOM sur le plan local AEP à Salers. <i>J-M. DELBOS</i> * Réunion du Syndicat des transports à Pleaux. <i>D. DEGOUL</i>	
Mardi 28 avril	* Réunion Tour du Cantal à Drugeac. <i>D. DEGOUL, Eliane DELBOS, Mireille LESCURE</i>	
28 avril au 16 mai	* Enquête publique : forage (alimentation en eau).	
Samedi 2 mai	* Conseil Municipal.	
Lundi 4 mai	* Réunion cantonale ERDF à Pleaux. <i>J. KLEM, D. DEGOUL</i>	
Samedi 9 mai	* Repas de printemps du Club Rencontre.	
Dimanche 10 mai	* Cérémonie du « 8 mai 1945 ».	
Dimanche 24 mai	* Thé dansant du Club Rencontre.	
Dimanche 7 juin	* Elections européennes.	

Le maire et l'équipe municipale sont attachés à un fonctionnement participatif. C'est ainsi qu'aux réunions départementales, cantonales, intercommunales, la commune de Chaussenac est toujours représentée. A noter également la présence et l'intervention d'autres conseillers non susnommés, aux réunions de travail et aux différentes commissions. Le conseil municipal œuvre régulièrement de façon non officielle, chacun ayant à cœur de remplir la tâche qui lui a été confiée.



Editorial

La crise n'épargnera pas le monde rural ...

On peut imaginer le cataclysme créé dans les villes face aux licenciements décidés par les entreprises et les sous-traitants. Des bassins entiers sont touchés. La France est donc rentrée en récession – situation enfin reconnue et avouée par les gouvernants, les financiers et les économistes. Le système qui encourage les spéculations financières, les recherches de dividendes excessifs (supérieurs à 15%) au détriment de la juste rémunération du travail a failli. Il faudra bien organiser un nouvel ordre économique.

Le Cantal est certes épargné par la fermeture des grandes entreprises – dans la mesure où elles n'existent pratiquement pas ... Le déclin économique engagé dans les départements ruraux comme le nôtre semble amortir cette crise.

Ne sommes-nous pas habitués à la fermeture ou à la régression des services publics (fermeture du tribunal d'instance et de l'hôpital de Mauriac, perte d'emplois à la DDE, à la Poste, ...), à l'exode des jeunes et à l'absence des grandes infrastructures (pas de liaison avec l'A 89 ...) !

Ne sommes-nous pas habitués – y compris chez les élus – à ne pas revendiquer, à subir, plutôt qu'à réagir ? Pourtant il n'y aurait rien de pire que de succomber à la résignation. Notre énergie intérieure mérite de s'exprimer afin de valoriser les atouts et les potentialités de notre territoire.

Prenons garde d'accepter une crise agricole, qui sacrifierait l'agriculture de montagne, une agriculture où le prix du lait payé aux producteurs est le même que celui qui leur était payé il y a 25 ans !... N'ayons pas peur de dire que les grands groupes laitiers et les distributeurs des grandes surfaces font « leur beurre » sur ceux qui produisent. Prenons garde que la PAC (politique agricole commune) ne sacrifie pas les petites et moyennes exploitations agricoles. Comme dans bien d'autres secteurs ne craignons pas que les solutions soient collectives dans un monde solidaire.

Le Maire
Jacques KLEM

Des témoignages à lire ...

Le dernier numéro de la Revue de la Haute Auvergne (tome 71) disponible à la bibliothèque traite du dossier « Le Cantal, terre d'accueil » grâce à trois écrits :

- les « petits Marseillais » dans le Cantal, 1942-1945
- des Ardennais réfugiés dans le Cantal, 1940-1946
- recherches sur la présence juive dans le Cantal entre 1933 et 1945, ...

Nous sommes également à la recherche de témoignages sur ces sujets concernant Chaussenac (s'adresser à la bibliothèque ou à la mairie).

Etat civil (premier semestre 2009)

Décès : dont transcription de décès de personnes nées à Chaussenac

- Le 02 janvier : SEILLIER Denis Antoine, à Aurillac, né en 1954.
- Le 27 avril : PINQUIER Jeanne Catherine veuve MAZET, à Mauriac, née en 1924.

Naissances :



- Le 11 janvier : **Julie Nadia CHARLES**, à Aurillac, de Christophe et Christelle BORNE, Les Pierres du Géant.
- Le 4 février : **Marine Morgane DUPORT**, à Aurillac, de Régis et Isabelle CHASSAING, du bourg.
- Le 28 avril : **Louka DERNE**, à Aurillac, de Frédéric et Mélanie LEFEVRE, de Cussac.



Finances locales

Il est bon de rappeler que les collectivités (communes, départements et régions) effectuent 73% des investissements publics. A titre d'exemple notre commune a réalisé les dépenses d'équipement suivantes (budget principal et eau – assainissement) :

- 135 224 € au titre de 2004,
- 273 483 € au titre de 2005,
- 117 873 € au titre de 2006,
- 161 408 € au titre de 2007,

soit une moyenne de : 171 997 € / an

DGF = Dotation Globale de Fonctionnement

Il s'agit de la dotation versée par l'Etat aux communes calculée suivant certain critères = nombre d'habitants, longueur de voirie, zone de montagne, ... Dans notre commune cette dotation représente 35 % de nos recettes de fonctionnement.

La dotation de base fixée sur le critère « population » est de 63,35 € par habitant pour les communes de 100 à 900 habitants, de 78,01 € par habitant pour les communes de 2000 habitants et 119,38 € par habitant pour les communes de 100 000 habitants.

Vote des comptes administratifs 2008 et des budgets primitifs 2009 par le conseil municipal du 28 mars 2009 :

Compte administratif 2008 du budget principal (résultat de l'exercice budgétaire 2008)

- Section fonctionnement :
Dépenses = 271 507,90 €
Recettes = 284 897,51 € auquel sont ajoutés les excédents des années antérieurs (78 729,78 €) soit = 363 627,29 €.

L'excédent de clôture s'élève donc à = 92 119,39 € (il était de 118 729,78 € en 2007).

Cet excédent a été affecté de la façon suivante = 33 177,39 € en recette de fonctionnement sur le budget 2009.

58 942,00 € pour besoin de financement de la section investissement 2009.

- Section investissement :
Dépenses = 93 364,46 €
Recettes = 74 369,13 €
Déficit = 18 995,33 €
Reste à réaliser : 39 946,67 €.

Compte administratif du budget eau – assainissement 2008.

- Section fonctionnement :
Dépenses = 40 627,93 €
Recettes = 49 851,06 €
Excédent de clôture = 9 223,13 €
- Section investissement :
Dépenses = 76 987,70 €
Recettes = 102 370,56 €
Excédent de clôture = 25 382,86 €

Compte administratif du CCAS 2008.

- Section fonctionnement :
Dépenses = 1 218,75 €
Recettes = 4 367,43 €
Excédent de clôture = 3 148,68 €.

Budget 2009 : Budget principal.

Il a été tout d'abord décidé de limiter l'augmentation des impôts locaux à + 2,50% (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti).

A noter les prévisions d'investissement suivantes :

- * matériel, mobilier, outillage = 7 200 €
- * bâtiments communaux = 25 000 €

* voirie communale = 90 270 € (l'Algère, Cussac) réalisation à confirmer suivant l'attribution d'aides de l'Etat (DGF) ou du Conseil Général (FEC)

* électrification, téléphone, ... = 14 000 €

- Section fonctionnement :

Dépenses

- charges à caractère général =	62 640 €
- charges de personnel =	83 510 €
- dépenses imprévues =	3 024 €
- virement à la section investissement =	75 000 €
- autres charges courantes =	34 139 €
- charges financières (intérêts) =	<u>10 100 €</u>
Total des dépenses =	276 414 €

Recettes

- excédents antérieurs =	33 177 €
- atténuation de charges =	10 670 €
- produit des services =	11 300 €
- impôts et taxes =	63 539 €
- dotations (Etat, ...) =	125 428 €
- autres produits =	28 000 €
- divers =	<u>4 300 €</u>
Total des recettes =	276 414 €

Budget « eau assainissement » 2009.

Le principal programme d'investissement sera la mise en état de fonctionnement opérationnel du forage (pompe, mise en place des périmètres de protection, versement des indemnités aux exploitants situés sur les périmètres de protection rapprochés). Concernant l'extension des réseaux d'assainissement : étude de faisabilité : route du bar et quartier « maison rouge ».

- Section fonctionnement :

- dépenses gestion du service =	24 030 €
- charges financières =	7 300 €
- virement à l'investissement =	<u>16 948 €</u>
Total =	48 328 €

- recettes facturation eau assainissement =	35 639 €
- divers =	3 460 €
- report résultats antérieurs =	<u>9 229 €</u>
Total =	48 328 €

- Section investissement :

- dépenses = 92 739 € - dont annuités : 10 900 € -
- recettes = 92 739 € - dont emprunts : 44 634 € -

et reports années antérieures : 25 382 € -

Budget CCAS 2009.

- Section fonctionnement :

- dépenses = 4 100 €
- recettes = 4 100 € - dont reports : 3 148 €.

Voirie communale et rurale ... faite et à faire

La commune s'est attachée à réaliser tous les ans un programme de réfection ou d'aménagement de voirie, subventionné le plus souvent par l'Etat ou le Conseil Général. C'est ainsi que les routes d'Ostenac et d'Escladines ont été réalisées en « enrobé ».

A noter que le financement de celle d'Ostenac a été assuré en partie par la vente de bois appartenant à la section.

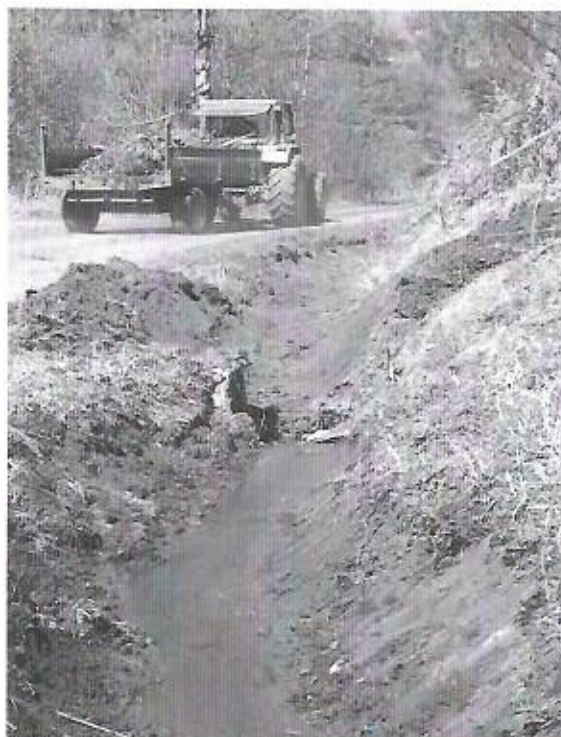
En ce qui concerne 2009 et 2010, plusieurs projets sont dans les cartons :

- une portion de route dans le village de Cussac,
- la route du bar, seulement après la réalisation du réseau d'assainissement (à confirmer),

- la route de l'Algère à condition d'obtenir une subvention de l'Etat ou du Conseil Général.

A noter la reconstruction d'un mur de soutènement – ce printemps – sur la route d'Ostenac.

Enfin la municipalité a commencé un programme de curage des fossés des chemins de remembrement qui s'étalera sur plusieurs années. La première tranche a été réalisée (après consultations de plusieurs entreprises) par la SARL Fontrouge à Escladines sur une longueur de 1,485 Km.



Des buses totalement obturées ont du être également remplacées.

Coût global :

2 051,74 € TTC. Il faut préciser que ces fossés ont été créés lors du remembrement datant de 1978. On essaiera de conserver quelques arbres ou d'en planter sur les principaux chemins afin de protéger aussi notre paysage bocager.

Four d'Ostenac : restauration faite

Suite à un feu de cheminée accidentel, une grande partie de la toiture avait été détruite.

La restauration a pu être réalisée grâce au remboursement du sinistre par la compagnie d'assurance.

La charpente en montage traditionnel a été refaite par l'entreprise BELHOMME, la couverture en ardoises par l'entreprise VITTORI.



Les haies champêtres : quelques conseils

On peut rappeler les multiples fonctions des haies, que nos anciens connaissaient bien.

Elles servent tout d'abord à se protéger du vent (la surface protégée est 15 à 20 fois la hauteur de la haie), conserver l'harmonie du paysage laissé par nos ancêtres, accueillir une faune sauvage riche et nombreuse (gibiers, oiseaux se nourrissant de larves, insectes pollinisateurs, etc. ...), procurer aux futures générations des arbres de haut jet (pour la menuiserie, la charpente ou le feu ...) ou retenir un talus et les eaux de ruissellement.

Une haie est constituée alternativement (séquence) de buissons, d'arbustes et d'arbres plantés à une distance d'un mètre. Les essences recommandées sont les suivantes :

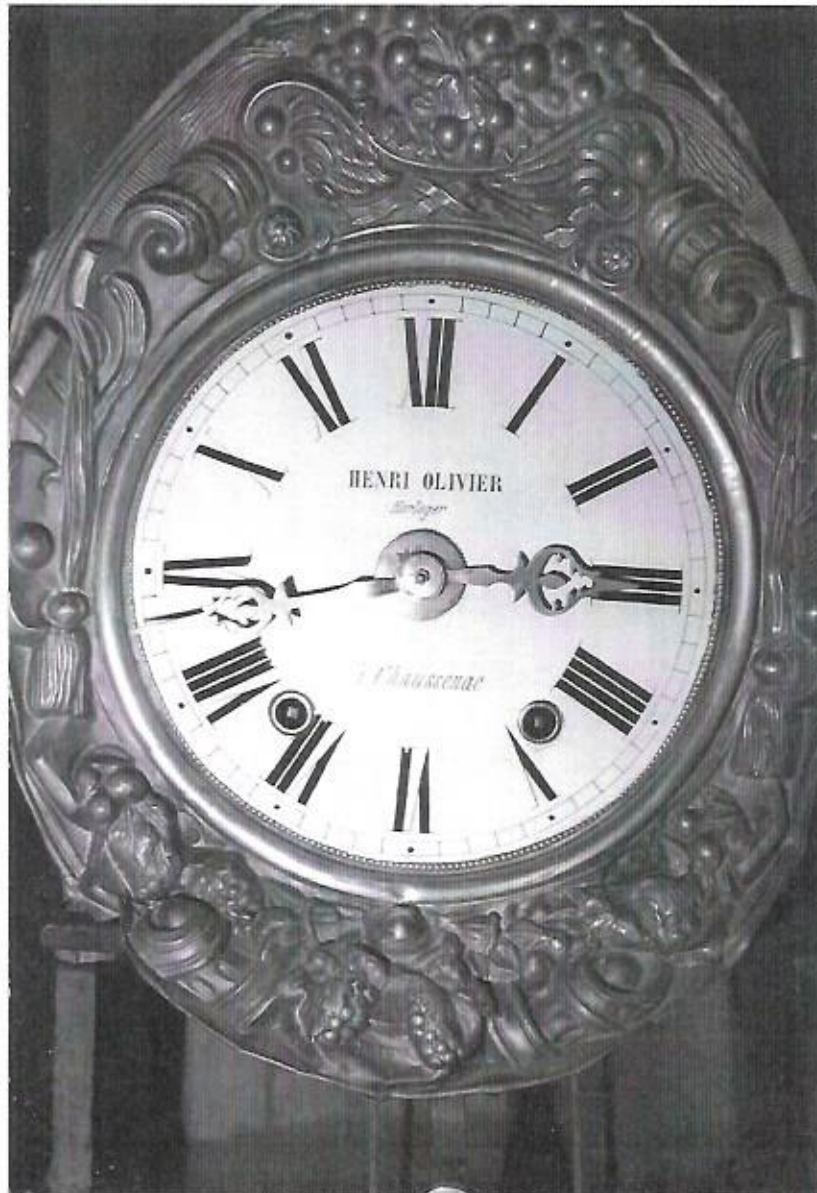
- arbres : érable champêtre, noyer, châtaigner, frêne, merisier, tilleul, ...
- arbustes : sorbier des oiseaux, prunier sauvage, alisier blanc, poirier sauvage, sureau noir, cornouille mas, ...
- buissons : noisetier, amélanchier du Canada, bourdaine, houx, troène, ...

Histoire locale

Le « père OLIVIER »

Nos communes rurales comptaient plein de vieux métiers avant la première guerre mondiale, période où Chaussenac comptait vraisemblablement plus de 500 habitants.

On peut citer des scieurs de long, des menuisiers, des forgerons, des charrons, des cimentiers (maçons), des puisatiers, des ferblantiers étameurs, des cordonniers, des mécaniciens, des musiciens, des épiciers, des boulangers, des couturières, des tenanciers de débits de boissons, ... et même des horlogers.



C'est ainsi que « le père OLIVIER » tenait une petite boutique située entre la maison de Michel LESCURE et la propriété MEYDIEU. Il vendait des horloges (voir photo) et faisait essentiellement des réparations. L'histoire raconte que c'était un personnage pittoresque qui fut le premier à « monter en tricycle ». Il jouait souvent à la « manille » avec ses meilleurs amis (DEMATHIEU, RIBES, SIMON, ...).

Informations diverses

MSA santé famille retraite services Le service social communique

Les travailleurs sociaux de la MSA interviennent selon deux pôles :

○ Familles :

Auprès des exploitants agricoles, des salariés agricoles et de leurs familles qui rencontrent des difficultés entraînées par la maladie, le décès, la séparation et les aléas de la profession

○ Retraites :

Auprès des personnes retraitées et préretraitées pour toute action les concernant : dispositifs de maintien à domicile, prévention de la dépendance...

Suite à une réorganisation, leurs coordonnées ont changé. Voici comment les joindre :

A MAURIAC, 3 rue du 8 mai

- **Marie-Thérèse ANSQUER (familles)**
(accueil le jeudi matin) Tél : 04 71 64 49 64
- **Marie-Joëlle ARVIS (retraités)**
(accueil le jeudi matin) Tél : 04 71 64 49 25
- **Christine TOURLAN (familles)**
(accueil le jeudi matin) Tél : 04 71 64 49 26

Informations France Télécom : qui contacter ?

- Pour le dépannage des lignes des particuliers accessible 7j/7 24h/24 : **1013**
- Pour le dépannage des lignes des professionnels et entreprises accessible 7j/7 24h/24 : **1015 et 1017**
- Pour le service après vente des services Internet Orange 7j/7 24h/24 : **3900** (particuliers) et **3901** (professionnels)
- Pour les demandes commerciales des particuliers : **1014, 3000** et aussi le site Internet **www.francetelecom.fr**
- Pour les demandes commerciales des professionnels : **1016** et aussi le site Internet **www.orange-business.com**
- Pour les demandes commerciales des entreprises : **0800 842 842**
- Pour toutes questions liées à votre mobile : le **700** à partir de votre mobile Orange ou le **3970** à partir du fixe
- Renseignements téléphoniques : **118 712**

Vos droits et vos démarches

La Documentation Française vous informe et vous oriente vers les organismes administratifs qui vous permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et d'accomplir vos démarches.

- formation
- social
- papiers
- logement
- travail
- justice
- famille

« la première réponse à vos questions »

sur Internet
service-public.fr

par téléphone
3939 allo, service public
(au prix d'une communication locale à partir d'un poste fixe)

Tri sélectif :

Le GDS (groupement de défense sanitaire) incite les éleveurs à effectuer le tri de tous les déchets sanitaires (flacons de vaccin, antibiotiques, aiguilles...).

Contact : Tél. **04 71 63 33 00**.

« L'entre deux »

C'est un espace de rencontre enfants-parents permettant de maintenir les liens familiaux, malgré un divorce, une rupture, des conflits...

à AURILLAC : Tél. **06 80 61 27 31**.

Solidarité

Vous pouvez soutenir l'association « AMNESTY INTERNATIONAL » cette association assure une mission de veille et d'actions de tous les instants. Aussi si vous le voulez bien vous pouvez accorder une aide régulière. Indépendantes de toute subvention gouvernementale ou de quelconque mouvement ou parti politique, les ressources d'Amnesty International proviennent essentiellement de dons.

Contact :

Amnesty International
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19.

Association reconnue d'utilité publique. Prix Nobel de la paix

Association pour les Dons d'Organes et de Tissus Humains du Cantal :

France ADOT 15
Maison des Associations
9, Place de la Paix
15012 AURILLAC Cedex
Tél. /Fax : **04 71 43 05 81**
E-mail : adot15@wanadoo.fr

A Bruxelles

Le Parlement Européen a voté en première lecture la création des trois nouveaux fonds destinés à accompagner la restructuration du secteur laitier avec la fin des quotas, à soutenir l'élevage des ovins et des caprins et à aider le secteur de la pêche. (Budget 2009 - Session d'octobre 2008)

Le Parlement a adopté en deuxième lecture le budget 2009 de l'Union Européenne d'un montant de 116,1 milliards d'Euro en crédits de paiement (0,89% du Revenu National Brut de l'Union). Avec une hausse de 0,3% sur le budget en cours, il est en net recul si l'on tient compte de l'inflation. (Budget 2009 - Session de décembre 2008)

En deuxième lecture, le Parlement s'est de nouveau opposé au Conseil sur la révision de la directive temps de travail. Il s'est prononcé pour 48 heures de travail hebdomadaire, sans exception, calculées sur une période de référence de 12 mois pour plus de flexibilité. Le Parlement a remporté une victoire. Il a mis fin au régime de dérogation - cher entre autre à la Grande Bretagne - qui aurait permis d'atteindre un maximum de 65 heures par semaine. (Session de décembre 2008)

Electricité de France = soumis au règles de la concurrence ...

Une réunion s'est déroulée récemment à Pleaux avec tous les maires du canton, et cela à l'invitation d'ERDF. En résumé EDF produit de l'électricité (nucléaire, hydraulique, thermique) - ERDF distribue le courant grâce aux réseaux (qui appartiennent aux collectivités), la commercialisation est soumise à la concurrence (ERDF doit postuler au même titre que ses concurrents privés !! ...) : cette concurrence sera surtout exercée dans les zones grosses consommatrices d'énergie ...

La traduction du développement durable (extrait d'un rapport présenté par la Préfecture du Cantal).

Si on compare l'Auvergne à la France :

- domaine social : La France = 5^{ème} rang PIB mondial ; 6 millions de pauvres, 5 millions d'exclus ; 4 millions vivent avec un revenu inférieur à 600 € / mois ...
- domaine santé : en 20 ans le nombre de cancers a doublé en France : actuellement + 280 000 cancers par an. ...c'est 25% de plus que nos voisins européens. Pour descendre au niveau local, l'Auvergne= seconde région de France pour le taux de cancers ...
- domaine économie de l'Auvergne : revenu auvergnat par unité de consommation inférieur à 14 473 € avec de fortes disparités, le Cantal faisant partie des 5 départements métropolitains disposant des plus faibles revenus médians (13 019 €), avec l'Aude, la Creuse, le Pas-de-Calais et la Haute-Corse.

A noter également que :

- le rythme de croissance des emplois est plus faible en Auvergne qu'en France métropolitaine,
- la population est plus âgée que la moyenne nationale,
- son rythme de croissance est inférieur de moitié à la moyenne nationale,
- le taux de natalité est de 1,75% contre 1,95% en France,
- la désertification et baisse démographique marquées dans l'Allier et le Cantal.

Autant de constats qui doivent nous inciter à agir pour un nouveau mode de développement tant dans le domaine SOCIAL, ECONOMIQUE que de l'ENVIRONNEMENT.

Informations communales

Horaires des permanences

Mairie

Mardi : de 9 à 12 heures
Vendredi : de 9 à 12 heures
Samedi : de 9 à 12 heures

Agence postale

Tous les jours de 9 h 30 à 12 heures

Ramassages de ferrailles et encombrants

Lundi 27 juillet 2009
Lundi 24 août 2009
Lundi 26 octobre 2009

Sur inscription, à la mairie, téléphone : 04-71-69-02-01, une semaine avant la date souhaitée.

Le mot des Associations



Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes vous invite à partager un moment de musique et de chansons avec le groupe de jeunes Mauriacois « Les bras kssés » pour la fête de la musique.

Nous nous retrouverons (j'espère nombreux) pour la principale animation de notre association ; la Fête Patronale, autour d'un repas le samedi soir. Le dimanche 2 août, un groupe de Jussac, nous fera danser le country. Le soir après une descente au stade avec des flambeaux pour admirer le feu d'artifice, nous remonterons nous chamailler avec des confettis. Nous nous dirigerons vers la salle des fêtes pour un BAL GRATUIT. Lundi après midi, les joueurs de boules seront à l'honneur.

Cette année notre commune a la chance (grâce à la volonté de quelques bénévoles) d'accueillir du Tour Pédestre du Cantal, sur une journée entre le 8 et le 15 août, la date n'est pas encore déterminée ! La dernière fois, c'était en 1992 ... que de changement depuis ... En effet, cette étape permettra de faire admirer les « beaux coins » de notre commune, les belles bâtisses et autres ... aux marcheurs. En fait, faire connaître ou découvrir notre commune.



Photo
soirée cabaret
samedi 21 mars 2009

Bon été à tous, bonnes vacances et bon courage pour ceux qui travaillent.

La Présidente

Club Rencontre



Samedi 10 janvier 2009 a eu lieu l'Assemblée Générale. Après le compte rendu d'activités et la lecture du bilan financier, les adhérents ont procédé à la réélection du bureau :

Jacques KLEM – Président d'honneur,
Noëlie DAVID – Présidente,
Paul DELBOS et Philippe STUDER – Vice Présidents,
Renée PICARONNY – Secrétaire,
Denise LAYGUES – Trésorière.

La réunion se terminait par le partage de la galette des rois.

Le repas de printemps a été servi à la salle des fêtes samedi 9 mai, cuisiné par Anne-Marie et Jean-Luc les nouveaux restaurateurs que nous félicitons, ainsi que Mircille pour le service.

Enfin, dimanche 24 mai « Champs Musique » animait notre thé dansant.

La secrétaire
R. PICARONNY



Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre « Brageac – Chaussenac »

L'Association a participé aux cérémonies commémoratives du :

- 19 mars avec la section AFN de Pleaux et Saint Martin Valmeroux. Cette année la cérémonie a eu lieu à Tourniac ; messe, recueillement devant le monument aux morts puis repas à La Ferrière.

- 8 mai 1945. L'hommage aux victimes des deux guerres s'est déroulé aux monuments de Brageac puis de Chaussenac. Après le dépôt de la gerbe, la lecture de la lettre des Anciens Combattants et la lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, toutes les personnes présentes ont été conviées à partager le verre de l'amitié.

Le bureau

Union Sportive Chaussenacoise

Après accord de Monsieur le Maire et de son Conseil Municipal, et bien entendu avec celui de Manu, j'ai obtenu l'autorisation de rédiger cet article. Et c'est avec une certaine joie mélangée d'un plaisir certain que je vais vous donner des nouvelles de l'USC.

C'est fait ! C'est plus à faire la saison 2008 – 2009 vient de se terminer sur une très bonne note. L'USC occupe la 2^{ème} place de sa poule et a réalisé un parcours honorable dans les diverses coupes. Elle a même été mise à l'honneur par le Crédit Agricole pour son « fair play » sur les terrains *cantalous*.

Bravo à cette jeune équipe qui s'est fait plaisir tout au long de cette saison et a prouvé qu'elle avait largement les moyens de taquiner le cuir à l'échelon supérieur.

Même le campagnol, ce petit rongeur roussâtre à la patte leste et aux incisives dévastatrices, est resté rêveur en voyant évoluer notre formation, épargnant ainsi notre rectangle vert.

Mais le mystère reste entier. Ce dernier aurait-il présenté que le moindre « tarral » apparu sur la moquette du stade de la croix du buis, le bouillon de onze heures lui aurait alors été servi immédiatement ?



Dernièrement, pour clôturer cette saison l'équipe de Boussan (31) a effectué le déplacement avec ses anciennes gloires, pour en débattre face à une formation d'anciens Chaussenacois et de joueurs de « l'arthrose de Mauriac ».

A noter la présence de Michel GAYOU dans les rangs Boussanais ; lui qui a porté les couleurs de l'USC avant de faire les beaux jours du club de Haute Garonne. « *A l'époque le transfert avait fait couler beaucoup d'encre mais il avait surtout renfloué le compte bancaire de l'USC et peut être même celui du Président du moment !* ».

Suite à cette rencontre, chacun a pu partager le pot de l'amitié et une excellente truffade préparée par Anne-Marie et Jean-Luc, nouveaux gérants du point multiservices.

Pour les Chaussenacois, cette soirée fut l'occasion de remercier le club de Boussan qui a cédé gracieusement les projecteurs qui éclairent notre stade (les mauvaises langues diront que c'est pour finir de payer le transfert de Michel GAYOU).

Pour en terminer, je salue tous les dirigeants qui ont encore une fois accompli un travail considérable, un grand merci à notre excellent arbitre officiel Serge LAVERGNE et une mention très bien pour Christophe BORNE et Gérard DELFAU, nos deux coachs.

* tarral = taupinière

Christian LESCURE



Association Communale de Chasse Agrée

Encore une saison un peu morose pour le petit gibier notamment le lièvre, un bracelet par chasseur. L'ouverture ayant été retardée le capucin n'a pas eu trop à courir. Heureusement que sangliers et chevreuils, nous font passer de bons après midi. Merci à Guy et ses chiens.

Le samedi 30 mai nous avons partagé un très bon repas servi « Aux Amis Gourmands ».



Loisirs Créatifs

L'Association vous propose une **exposition** du travail réalisé au cours de l'année : **samedi 18 et le dimanche 19 juillet 2009** aux anciennes écoles de Chaussenac de 15 h à 19 h

La reprise des activités se fera en septembre les lundis après midi : boutis, broderies, couture en tout genre, patchwork, tricotage ---

Venez partager un moment convivial, tout est gratuit !

Pour tout renseignement, contactez la mairie.

Le bureau



Comice Agricole

En 2008, l'Association du Comice Agricole a failli disparaître. Ce n'était sans compter sur certains qui ont su faire preuve de dynamisme. Il fallait constituer un bureau en quinze jours afin d'organiser le concours qui a lieu chaque année en octobre. Avec la présence très motivée des éleveurs (venus nombreux) et Abel PICARONNY très remonté pour la continuité, un bureau est formé. Une dizaine d'éleveurs et près de quatre vingt animaux animèrent la journée du comice. Cette manifestation se terminait avec le traditionnel repas et la remise des prix par le Président Albert LAVERGNE et Gérard COURCHARIERE ainsi que Monsieur le Maire, Jacques KLEM.

Mais il faut penser à l'avenir. Le dévouement de certains n'était que provisoire. Albert LAVERGNE souhaitait une personne du milieu agricole pour présider le bureau.

L'assemblée générale a eu lieu le dimanche 8 mars 2009, le nouveau bureau fut rapidement constitué à l'unanimité :

- Jacques KLEM Président d'Honneur,
- **Sébastien LAC Président,**
- Abel PICARONNY Vice Président,
- Christian ISCHARD Trésorier,
- Albert LAVERGNE Secrétaire,
- Membres : Christine CAPEL, Henri DESPRAT, Didier FILIOL, Michel MAGNE, Christophe PARSOIRE, Joël VERGNE.

Très rapidement Sébastien LAC fait preuve de beaucoup d'enthousiasme et de confiance pour l'avenir. Le bureau propose et valide le programme 2009 :

Samedi 11 juillet retour de « **la génisse à la broche** » avec **bal** animé par **Rémy SALARD**, vente de **pains et tartes** cuits dans le **four de Contres**.

Enfin nous tenons à remercier le Conseil Général et la municipalité de Chaussenac pour l'aide qu'ils nous apportent notamment au niveau des subventions.

Le Président remercie d'avance les bénévoles pour l'aide attendue lors de la journée génisse.

Sébastien, Albert, Christian.



Association Patrimoine de Chaussenac

L'année 2009 sera l'occasion de la réalisation de nombreux projets pour l'Association. Nous renouvelons les actions qui ont remporté du succès les années précédentes.

- la venue d'une troupe de théâtre le samedi 13 juin prochain, avec une pièce de Marivaux ;
- une sortie sur le thème des jardins et du patrimoine en Dordogne le 28 juin ;
- la troisième édition de notre exposition photographique « **Quoi de 9** » qui se tiendra du 11 au 19 juillet.



Pour cette manifestation, nous organisons un point d'accueil qui sera situé sur la place du village. Là seront renseignés et dirigés les visiteurs. Ils pourront y trouver livres et cartes postales à acheter, ainsi que des billets pour une tombola. Celle-ci propose de gagner des photos offertes par les exposants. Le samedi 18 se tiendra aussi le concert jazz qui avait remporté un vif succès l'année dernière. Cette année l'exposition est présentée aussi comme une randonnée pédestre et pour VTT, afin d'offrir une excursion à un public plus large encore. L'Association remercie ses membres qui fournissent dès à présent un gros travail de préparation et les bénévoles qui comme tous les ans, donnent de leur temps pour le succès de cette manifestation.

A l'occasion de cette manifestation, l'Association présente une exposition issue du musée d'Aurillac consacrée à Albert MONIER, photographe auvergnat précurseur de la photographie de carte postale. Il est à noter que cette exposition devrait être présentée au musée du Sénat, à Paris, à l'automne 2009 !

L'Association se félicite du travail des bénévoles de la bibliothèque, qui porte ses fruits. Le nombre d'inscrits et la fréquentation sont en hausse. Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous et propose différents services (voir l'article page 20-21).

Le Président,
N. IVANOFF

N'oubliez pas votre cotisation (17 €).

Bibliothèque

Depuis son ouverture en 2002, la bibliothèque ne cesse de s'étoffer et de vous proposer de multiples services. Aujourd'hui l'accès à la culture musicale, cinématographique, ... technologies modernes, en font une véritable petite médiathèque. De par la bonne fréquentation qu'elle suscite et les nombreux encouragements qu'elle reçoit, elle compte désormais parmi « les petites fiertés communales ».

Ces derniers mois elle accueillait deux auteurs :

- **Ginette AUBERT**, venue nous présenter son livre « **la Vallée Enluminée** » (une enfance noyée) aux éditions Maïade. Dans cette belle vallée de la Dordogne, l'histoire simple d'un enfant, de son village d'émeraude entre Aynes et Spontour et de la construction du barrage de l'Aigle. Un ouvrage magnifiquement illustré par l'auteur.



- **Joseph LAYGUES**, présent pour la première séance dédicace marquant la sortie officielle de son troisième roman « **La petite école de Pilou** » aux éditions Glob. Première expérience professionnelle du jeune instituteur issu de l'Ecole Normale de Poitiers, nommé à Grenord en Charente.



Samedi 21 février 2009, elle participait pour la troisième fois au **Festival Départemental de Lecture à Haute Voix « Par monts et par mots »** organisé par la Médiathèque Départementale et les bibliothèques de Vic sur Cère, Pierrefort, Murat, Chaussenac, Saint Cernin, Naucelle, Valuèjol, Riom es Montagne, Lanobre, Aurillac (maison d'arrêt), Saint Mamet, Maurs, Arpajon, Marcenat, Saint Paul des Landes et Saint Martin Valmeroux ; avec le soutien du Conseil Général.

Philippe MALASSAGNE interprétait un extrait du Mont Analogique de René DAUMAL sur une musique de **Richard HERY**.

Au mois de mars, c'est « **le Printemps des Poètes** » (manifestation nationale dont le thème était : En rires.), qui animait ses murs. Merci et bravo aux personnes qui ont bien voulu participer. Les poèmes exposés pendant tout le mois seront reliés et le document pourra être consulté sur place.



Actuellement ce sont les couleurs vives des toiles d'**Odile MONTOIS** qui égaient les lieux. Odile signe là sa première exposition qui sera, nous le souhaitons le début d'une longue série.



De nouveaux **achats de livres** sont venus remplir les étagères :

- *D'autres vies que la mienne* d'Emmanuel CARRERE,
- *L'homme qui m'aimait tout bas* de Eric FOTTORINO,
- *Le cercle littéraire des amateurs d'épluchures de patates* de Mary Ann SHAFFER et Annie BARROWS,
- *Le sumo qui ne pouvait grossir* d'Eric Emmanuel SCHMITT,
- *Les permissions de mai* de Jean ANGLADE,
- *Le temps des hirondelles* de Michel BERTHOD,
- *Sans regrets* de Françoise BOURDIN,
- *La mort de ma mère* de Xavier HOUSSIN,
- *Fille de rouge* d'Isabelle ALONSO,
- *Refaire le monde* de Julia GLASS,
- *Une traversée photographique* de Thérèse BLONDET-BISCH et Thomas Michael GUNTHER (ouvrage acheté par l'Association du Patrimoine)

à signaler également quelques ouvrages offerts par des gens généreux qui partagent avec les autres adhérents leurs lectures récentes. « Merci à vous ».

- *L'art difficile de ne presque rien faire* de Denis GROZDANOVITCH,
- *Un temps fou* de Laurence TARDIEU,
- *Séraphine* de Françoise CLOAREC.

Rappel :

La bibliothèque a mis à disposition du public une collecte de : piles, cartouches d'encre, téléphones portables usagés. Nul besoin d'être adhérent pour avoir accès à ce service.

De même pour vous connecter à Internet, il vous en coûtera simplement 0,50 € la ½ heure.

(en sachant que toute demi heure entamée est payable).

Les bénévoles : Danièle, Jocelyne et Sylvie.

Le Milan royal

Superbe rapace et patrimoine remarquable !

Qui n'a jamais vu ce grand rapace planant nonchalamment à quelques mètres au-dessus des prés utilisant sa longue queue échancrée comme un gouvernail ?

Il est omniprésent dans le Cantal et s'observe très facilement sur la commune de Chaussenac. Sa couleur dominante rousse avec une tête argentée, sa grande envergure de plus d'un mètre soixante, ses deux grandes tâches blanches sous les ailes et sa queue bien échancrée le rendent impossible à confondre avec d'autres rapaces comme la buse (plus petite de couleur plutôt marron et à la queue arrondie) ou le milan noir (sombre avec une queue moins échancrée).

Le Milan royal niche dans le Cantal où il aime chasser en survolant les prés à faible altitude pour repérer ses proies, surtout des petits mammifères dont beaucoup de campagnols. Il peut aussi être charognard en mangeant des animaux morts. On peut le voir au sol mangeant de gros insectes, des lombrics ou des perce-oreilles. (étonnant et inattendu pour un si grand rapace, non ?!).

Ce rapace aime le bocage pour chasser mais aussi pour se reproduire. En effet, il construit un gros nid de branches dans des grands arbres en lisière de bois ou dans des haies arborées. Au printemps, il élève de 1 à 3 jeunes, rarement 4, qui à l'automne partiront souvent en vadrouille dans le sud-ouest de la France ou en Espagne.

Beaucoup de Milan royaux restent dans le Cantal en hiver, rejoints par des milans venus du nord de l'Europe. Chaque soir, ils se regroupent en dortoir pour passer la nuit dans un bosquet puis repartent chasser le lendemain. **Un gros dortoir vers Contres réunit chaque hiver jusqu'à une centaine de milans.**

La plupart des cantaliens voient régulièrement ce rapace, mais beaucoup n'imaginent pas la richesse qu'ils ont sous les yeux : rares sont les endroits où on peut l'observer aussi facilement. En effet ce rapace ne vit qu'en Europe (surtout Suède, Allemagne, Espagne, Suisse et France) et il est en déclin constant depuis 20 ans dans de nombreux pays. Deux causes principales semblent être responsables : l'intensification de l'agriculture provoquant la disparition des proies et des milieux de nidification (remembrement) et l'empoisonnement, soit intentionnel* (élimination des prédateurs) soit en conséquence de traitements chimiques (pesticides, bromadiolone pour la lutte contre le rat taupier).

En France, quelques rares régions accueillent de belles populations de Milan royal :

L'Auvergne, les Pyrénées, le Jura et la Corse, il est rare en pourtour de ces zones et absent ailleurs. On estime qu'il y a entre 3000 à 4000 couples en France et seulement 20 à 24000 dans le monde (en comparaison 150 000 couples de buses nichent en France). Environ 1000 couples nichent en Auvergne dont la moitié dans le Cantal, un des trop rares endroits du monde où le Milan royal ne semble pas diminuer. La commune de Chaussenac accueille sûrement plusieurs couples.

Alors levez les yeux et admirez ce superbe planeur ... trop rares sont ceux dans le monde qui peuvent en faire autant !

** Tous les rapaces sont protégés en France depuis 1972. Il est donc interdit de les tuer, de les capturer ou de les dénicher.*

Source = LPO Cantal.



Lorsque le « P'tit Bonheur » se transforme

« Aux Amis Gourmands »



Comme vous avez pu vous en douter, la mise en liquidation judiciaire du point multiservices et du restaurant communal a été un sujet d'inquiétude pour l'équipe municipale.

Persuadé que cet investissement était largement justifié en terme de service de proximité, de lieu de rencontre et de lien social, nous avons gardé patience, écarté toutes les rumeurs, les mauvais présages et géré ce dossier avec le plus de sérieux, de discrétion et de sérénité souhaitables.

L'heureux épilogue s'est concrétisé le 2 avril dernier avec l'ouverture de ce commerce dont la nouvelle enseigne est « Aux Amis Gourmands ».

Nous constatons avec satisfaction que le meilleur accueil a été réservé à Anne-Marie et à Jean-Luc d'autant plus justifié, qu'ils le méritent largement par leur professionnalisme.

- 2009 - Achat de matériel déjà réalisé :

Le matériel acquis en 1989 pour faucher le terrain de football ayant été largement amorti, il a été décidé de procéder à l'acquisition d'une faucheuse auto portée neuve qui a été présentée au terrain des buis en présence des membres du conseil municipal, des dirigeants de l'USC et de Guy SEILLIER.

(coût : 2 550 €).

